

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

Samedi 22 Avril 1939

LOIRE-INFÉRIEURE
DÉPOT LÉgal
N° 512
1939

PUBLICITÉ LOCALE :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Gratin — NANTES — (Loire-Inf.)
TELEPHONE : 145-33 et 124-10

EXTRA-LOCALE :
AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, Rue des Petits-Champs — PARIS
TELEPHONE : Richelieu 93-62

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Plantiers de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

ORGANE CONFEDERE DE L'
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES

TELEPHONE 141-95 — 157-42

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
350.41 Synd. Prod. Légumes p. la Conserve.

Un brin de causerie



— Quand l'édifice va, tout va
Du moins c'est ce
qu'on raconte. Et
le Bâtiment avant
l'air de sortir de
sa léthargie, d'après
piétinait, ou qu'on
le voyait immobile,
mouvant guère plus
que les immeu-
bles. Les grèves
su l'as (de mortier ou de briques)
avant point été pour le favoriser.
Elles avant été une tuile pour tout
l'monde, du manoeuvre à l'architecte.

Mais v'là que les Minisères des
Finances et du Travail ont commencé
par déchaîner leurs foudres, par en-
treprendre une campagne pépère en
faveur des constructions pas cher. Le
premier, d'abord, voulant nous prendre
par les sentiments, on put par
not' point faible. C'est du portemona-
naie qui s'agit. Et y propage à tra-
vers le pays une brochure intitulée :
« Faites réparer votre maison.
Faites construire votre maison en
1939. Les droits de succession, les
droits de mutation seront supprimés
par vous. »

Comme de juste, les mouches s'at-
tentent point avec du vinaigre...

Un chargé de mission au Ministère
de l'Economie nationale, allant tout
pour encourager les hésitants à
faire construire leurs maisons. En ré-
sumé v'là ce qui raconte :

« Jusqu'à présent, on a accueilli
les mesures prises avec un certain
scepticisme et les Administrations
elles-mêmes en étaient arrivées à ne
plus croire à l'efficacité des textes
qu'elles étaient chargées d'appliquer
(ren de drôle à ça!). On a repris
confiance et il est nécessaire de faire
partager cette confiance. Il faut d'a-
bord connaître les textes. Les mesu-
res peuvent se répartir en quatre
groupes : bonifications d'intérêts, exo-
nérations fiscales, mesures concer-
nant le crédit à la construction et lois
spéciales... »

En sommes, d'après le confère-
cier, grâce à ces mesures, on cons-
truit en France plus de 3.000 loge-
ments par mois, pour un montant de
300 millions — ce qui faisant 36.000
logements par an et 3 milliards 1/2
de travaux !

C'est la « guerre aux taudis »
qu'allant se déclencher sur tout
l'front. Une guerre pacifique qu'al-
lant élever des biaux immeubles, au
lieu d'accumuler des ruines. D'après
l'temps qu'on en parlait. Ren-
qu'à la capitale y aurait encore
50.000 logements insalubres, vérita-
bles nids à rats, où vivent 200.000
malheureux — candidats à la tuber-
culose. Et y avait point de méchants
taudis qu'à Paris! C'est dans tout la
France qui faudra porter le fer dans
la plaie...

Reste, comme de juste, la question
galette. Car tout l'monde savent que
les matériaux et la main d'œuvre
coûtent fort cher.

Même que comme main d'œuvre,
on ne trouve quasiment pu de spécia-
listes. Y avait trop de manoeuvres,
de mains inexpertes et point assez
de vrais ouvriers. Comment élever
des maisons, si qu'on élève point au-
paravant de bons apprentis?

maître Jeannot

LISEZ et RÉPANDÉZ

BULLETIN
DES AGRICULTEURS

VIEUX journal
JEUNE formule

53 ans d'expérience

53 ans de défense agricole

53 ans d'informations

SERVIR! DÉFENDRE! INSTRUIRE!
TOUJOURS en TÊTE du PROGRÈS

Succédant au magnifique Concours des Bovins reproducteurs et à nos diverses manifestations Agricoles la Distribution Solennelle de la PRIME D'HONNEUR consacra, Dimanche 16 Avril, les efforts de nos Agriculteurs et vint récompenser les plus émérites

Les manifestations, au cours de
cette 13^e Foire Commerciale et Agri-
cole de Nantes, se sont succédées à
un rythme accéléré et toutes ont pu
mettre en évidence les longs et pa-
tients efforts de nos éleveurs, agri-
culteurs, apiculteurs, maraîchers, hor-
ticulteurs, vignerons, producteurs de
cure... en dépit de la sécheresse de
l'an dernier, des terribles gelées de
décembre et des multiples calamités
dont eurent à souffrir, au premier
chef, les populations des campagnes.

Que tous soient félicités de leur la-
beur acharné, de leur lutte quotidien-
ne, de leur persévérance et de leur
ténacité! Par un véritable tour de
force ils ont su surmonter une crise
sans précédent et ont prouvé au cours
de ces diverses manifestations, ce
qu'ils étaient capables de faire — ce
qu'on pouvait attendre du Paysan
français! — La Loire-Inférieure,
comme le rappelle M. Raymond Le-
feuvre, peut être fière de compter au-
jourd'hui parmi les premiers départe-
ments pour sa production agricole.
Elle a classé deuxième pour le bé-
tail, huitième pour le blé et occupe
une place enviable pour ses produc-
tions maraîchères, horticoles, laitières,
fruitières, vinicoles et avicoles. (Nous
occupons le second rang pour la pro-
duction des lapins et arrivons en tête
de tous les départements français
pour production des poulets).

La distribution solennelle des ré-
compenses de la Prime d'Honneur du
Ministère de l'Agriculture vint, di-
manche dernier, récompenser les éf-
forts des meilleurs artisans de cette
production agricole. Et ce fut une
bien émouvante fête familiale — celle
de notre grande famille rurale de
Loire-Inférieure, qui méritait d'être
ce jour à l'honneur.

La grande salle de la Chambre
d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg,
à Nantes, était trop exigüe pour con-
tenir tout le monde. Sur les tables,
en attendant l'arrivée des autorités,
on admirait à loisir les superbes bron-
zes et objets d'art qui allaient être
décernés tout à l'heure aux lauréats.

A 14 h. 55, M. Leroy, Préfet de la
Loire-Inférieure, déclara la séance
ouverte. A ses côtés avaient pris pla-
ce MM. Melox, inspecteur régional de
l'Agriculture, délégué du Ministre;
Raymond Lefevre, président de la
Chambre d'Agriculture; Pageot, mai-
re de Nantes; de Juigné, sénateur;
Bardoul, député; de Camiran, prési-
dent de la Société d'Agriculture;
Chaquin et Poupart, directeurs des

Services Agricoles de la Loire-Infé-
rieure et de la Vendée.

Parmi les nombreuses personnalités
nous avons reconnu au hasard :
MM. de Sesmaisons, J. du Gasset,
Baranger, de la Provoté, Delhoumeau,
Bronkhorst, Bardoul, Loiret, Bahuaud,
Pierre Lefevre, Tallureau, Le Gouais
de la Gournerie, Francis Athimon,
Dariau et Meung, professeurs d'agri-
culture, de Chevégné; A. Bonnet,
Gourbil, Bernardau, Joyau, Mmes
Guchard sœurs, etc., etc. Il y avait
encore tous les lauréats et leur fa-
mille, en un mot, l'élite des agricul-
teurs, des éleveurs, des maraîchers,
horticulteurs et vignerons.

Le Préfet témoigna de sa vive gra-
titude et de sa fierté de présider une
telle solennité. Vous êtes de très braves
gens, dit-il en substance; vous
allez recevoir la marque tangible de
votre dévouement, de vos efforts, de
votre travail. Que ces prix soient de
encouragement. Je vous demande de
poursuivre cette tâche, de conserver
cet amour de la terre qui donne de
bien grandes joies. C'est cet attachement
au sol natal qui vous fait vivre, qui
fait vivre la France, qui fait vivre
tout le monde. Ensemble nous ac-
complissons notre devoir de bons ci-
toyens et de bons Français.

M. Raymond Lefevre tint à dire
quelques mots, mais son verbe éloquent
évoqua tour à tour le passé, depuis
la naissance de la Chambre
d'Agriculture, le présent et l'avenir...
Passé très modeste, puis croissance et
extension des services, enfin l'achat
de ce bel immeuble de la rue de
Strasbourg, à une période particulière-
ment critique de notre Agriculture,
qui en empêcha toute inauguration
officielle. Pourquoi, en ce beau jour
de fête, où se trouvent réunis tant de
personnalités agricoles et l'élite même
de nos campagnes, ne considérerions-
nous pas cette réunion comme une
réunion inaugurale de cette Maison,
qui est celle du cultivateur? Cette
proposition de M. Raymond Lefevre
fut unanimement approuvée. Ainsi la
Chambre d'Agriculture, qui abrite de
multiples sociétés et groupe tant de
services, fut dimanche solennellement
inaugurée.

M. Lefevre rappela qu'il fut, lui
aussi, concurrent de la Prime d'Hon-
neur il y a 9 ans. Ses nouvelles fonc-
tions et ses nombreuses occupations
l'empêchèrent de concourir en 1938.
Après avoir justement vanté les mé-
rites de nos agriculteurs et l'impor-
tance de notre beau département, il

donna rendez-vous aux concurrents
pour la prochaine compétition de la
Prime d'Honneur... qui se disputera
dans 15 ans en Loire-Inférieure!

M. Melox, au nom de M. Queuille,
ministre de l'Agriculture, remercia M.
le Préfet d'avoir bien voulu présider
cette solennité, ainsi que MM. Pageot,
de Juigné, Bardoul, Lefevre, de Ca-
miran, Chaquin, et toutes les person-
nalités présentes. Il excusa MM.
François Saint-Maur et Linyer, sénateurs;
de La Ferronnays, Le Cour-
Grandmaison, Dutertre de la Coudre
et Blanche, députés.

Après avoir fait l'éloge du travail
agricole et exposé nos raisons d'espé-
rer, il remit, aux acclamations de
l'assistance, un souvenir du Minis-
tère à MM. Chaquin et Poupart, Dariau
et Mengue, Bardoul et Gauthier,
membres de la Commission de révi-
sion des déclarations.

Avant la lecture du rapport de M.
Poupart — rapport dont nous pu-
blions plus loin l'essentiel — M. Mé-
lox tint à féliciter particulièrement le
président de la Chambre d'Agriculture
de la Loire-Inférieure, M. Jean CE-
RISIER, au Pont, à Soudan, à qui il
décerna un superbe objet d'art.

Nous ne saurions trop féliciter pu-
bliquement notre vieil adhérent et
ami pour cette distinction si méritée.
Exploitant une ferme de 37 hectares,
culture et herbages, avec l'aide de sa
femme et de son fils, M. Cerisier en-
tretien un nombreux bétail de pure
race et remporte chaque année des
prix dans les divers Concours régio-
naux, ainsi qu'à Nantes et à Paris.
Nous avions déjà eu l'occasion de le
féliciter, le mois dernier, au Concours
Général Agricole. Bon agriculteur et
bon éleveur, son exploitation peut être
citée en exemple. Le représentant du
Ministère tint à y associer Madame
Cerisier et son fils, ses dignes colla-
borateurs.

Nos adhérents liront plus loin le
Palmarès complet de ce beau Con-
cours de la Prime d'Honneur. Nous
aurons voulu faire ressortir les mé-
rites de chaque lauréat, dont presque
tous font partie de notre grande fa-
mille : du Syndicat des Agriculteurs de
la Loire-Inférieure. Mais la place nous
manque et nous craignons d'en
omettre quelques-uns. Que tous soient
félicités et remerciés ! Ils honorent
grandement notre vieille Association
et toute la corporation paysanne, à
laquelle nous sommes fiers d'appartenir
et dont nous resterons les inlassa-
bles défenseurs.

R. Faivre.

Extrait du Rapport de M. POUPARD

L'hiver 1937-38 a été plutôt sec,
mais sans excès de froid, le prin-
temps extrêmement sec dans l'ensem-
ble de la France, mais particulière-
ment dans l'Ouest, et le département
de la Loire-Inférieure n'a pas échappé
à cette épreuve. Si ces conditions
climatiques étaient plutôt favorables
à la production du blé qui, lors du
passage de la Commission, laissait
présager l'abondante récolte qu'il a
produite, la production fourragère
était au contraire extrêmement ré-
duite et les pacages brûlés. L'état
général du bétail ne pouvait que se
ressentir de cette situation et dans
un département comme la Loire-Infé-
rieure où, pour la plupart des fer-
mes, la production animale dépasse
considérablement en importance la
production végétale et où, par consé-
quent, le cheptel vif ne peut
qu'être placé au premier plan dans
l'appréciation de la tenue d'un do-
maine rural, les appréhensions des
agriculteurs de se présenter à un
Concours culturel, surtout au Con-
cours de la Prime d'Honneur, paraissaient
très justifiées.

Malgré ces difficultés, beaucoup
d'exploitations nous ont présenté des
animaux convenablement entretenus,
ce qui prouve le soin apporté par les
cultivateurs à tirer le meilleur parti
de toutes leurs ressources fourragères.
Le nombre de concurrents a été
de 39 pour l'agriculture proprement
dite et la viticulture, auxquels il
convient d'ajouter des horticulteurs,
une laiterie coopérative et un cours
agricole.

Pendant une semaine entière, du
27 juin au 2 juillet, la Commission
a visité des exploitations déclarées.
Elle a pu apprécier l'activité des po-
pulations rurales et voir la place
considérable tenue par l'Agriculture
sous toutes ses formes en Loire-Infé-
rieure. Le labeur paysan, joint à
celui d'importantes cités indus-
rielles et commerciales, donne au dé-
partement un rang des plus enviables
dans l'Economie nationale.

Lire tous les Palmarès
en 2^e page

Agriculture et Défense Nationale En cas de guerre qui dirigera les exploitations ?

Le problème capital serait sans
conteste celui des hommes : chefs
d'exploitation et main-d'œuvre. Le
départ sous les drapeaux, du jour au
lendemain, de plusieurs centaines de
milliers d'hommes valides créerait en
effet un vide plus considérable encore
qu'en 1914, l'exode rural ayant depuis
lors ramené à sa plus simple expres-
sion, et même parfois en deçà, le
nombre des travailleurs de la terre.

La question du chef d'exploitation
prime toutes les autres : il faut éviter
avant tout que telle ou telle ferme se
trouve « décapitée » irrémédiable-
ment.

Il convient d'ailleurs, à ce sujet, de
distinguer selon l'importance des ex-
ploitations. En cas de mobilisation,
les grandes exploitations seraient les
plus désorganisées. En outre, ce sont
les régions de grande culture qui, par
leur rendement et le volume de leur
production, apporteraient le plus gros
appoint pour l'approvisionnement des
unités combattantes et de la popula-
tion civile. Il semble donc logique
d'admettre que l'effort d'organisation
et de développement de la production
soit dirigé tout particulièrement
sur cette catégorie, pour éviter im-
médiatement des pertes de récoltes
importantes.

Sans doute, les petites exploitations
devraient-elles recevoir une aide, sur-
tout au moment des grands travaux,
mais normalement elles seraient
moins atteintes dans leur capacité de
production; la femme et les membres
restants de la famille, avec le cou-
rage qu'ils ont montré au cours de la
grande guerre, parviendraient tant
bien que mal à suppléer à l'absence
de l'exploitant avec les appuis qu'ils
pourraient trouver dans le voisinage.
Quoi qu'il en soit, le rendement maxi-
mum devrait être tiré des exploita-
tions et, pour cela, il importe d'abord
que la direction demeure ou soit as-
surée.

Si le chef n'est pas mobilisable, il
n'y a aucune difficulté. S'il l'est, plu-
sieurs cas peuvent être envisagés.
Lorsqu'il appartient à la deuxième ré-
serve, on peut estimer que son main-
tien sur place constituerait la meil-
leure solution; il y rendrait sans
doute plus de services en définitive
que dans une unité ou dans un em-
ploi quelconque étranger à son mé-
tier. Cette thèse est, croyons-nous,

celle de l'agriculture dans son ense-
mble : il faut souhaiter qu'elle triom-
phe dans la mesure où elle compatible
avec les nécessités militaires.

Il resterait toutefois un grand nom-
bre d'agriculteurs, chefs de grandes
exploitations, soit officiers, soit ap-
partenant à la première réserve, et
qui porteraient tout au début de la
mobilisation, sans avoir dans leur fa-
mille un remplaçant possible. L'idée
a été émise que, dans ce cas, prévi-
sible dès le temps de paix, un agricul-
teur du pays, déchargé de toute obli-
gation militaire, soit désigné pour
prendre, le jour venu, la direction
laissée vacante : il recevrait à cet ef-
fet une sorte de fascicule de mobili-
sation civile et devrait tenir le con-
tact avec celui qu'il serait appelé à
remplacer afin de ne pas être pris au
dépourvu. Ce principe de mobilisation
agricole permettant de mettre cha-
cun à la meilleure place pour tirer le
meilleur rendement du sol, pourrait
d'ailleurs être utilement généralisé et
il semble seul susceptible de réduire
au minimum possible les risques de
désorganisation qui résulteraient de
l'éclatement d'un conflit. Il semble
qu'une organisation de ce genre réle-
verait simplement de la plus élémen-

taire prévoyance. Au surplus, nombre
d'agriculteurs l'ont bien compris et
ont déjà arrêté spontanément les dis-
positions qui dépendent d'eux, tant
pour ce qui les concerne personnel-
lement que pour leurs collaborateurs.

La question de la traction mécani-
que est étroitement connexe aux pré-
cédentes, ainsi que nous l'avons in-
diqué. Les tracteurs, à part certaines
catégories, ne sont guère réquisition-
nés, mais les besoins augmenteraient
du fait d'une guerre pour remplacer
les moyens vivants mobilisés, d'où la
nécessité de prévoir la construction
des engins, difficile au moment où
l'industrie travaille presque unique-
ment pour la guerre, ou encore leur
importation.

On devait d'ailleurs admettre aussi
une meilleure utilisation des moyens
de traction restants. Dans le cadre de
chaque localité ou groupe de fermes,
des ententes à l'amiable sous l'égide
des maires, pourraient intervenir pour
employer au mieux, notamment, les
tracteurs existants.

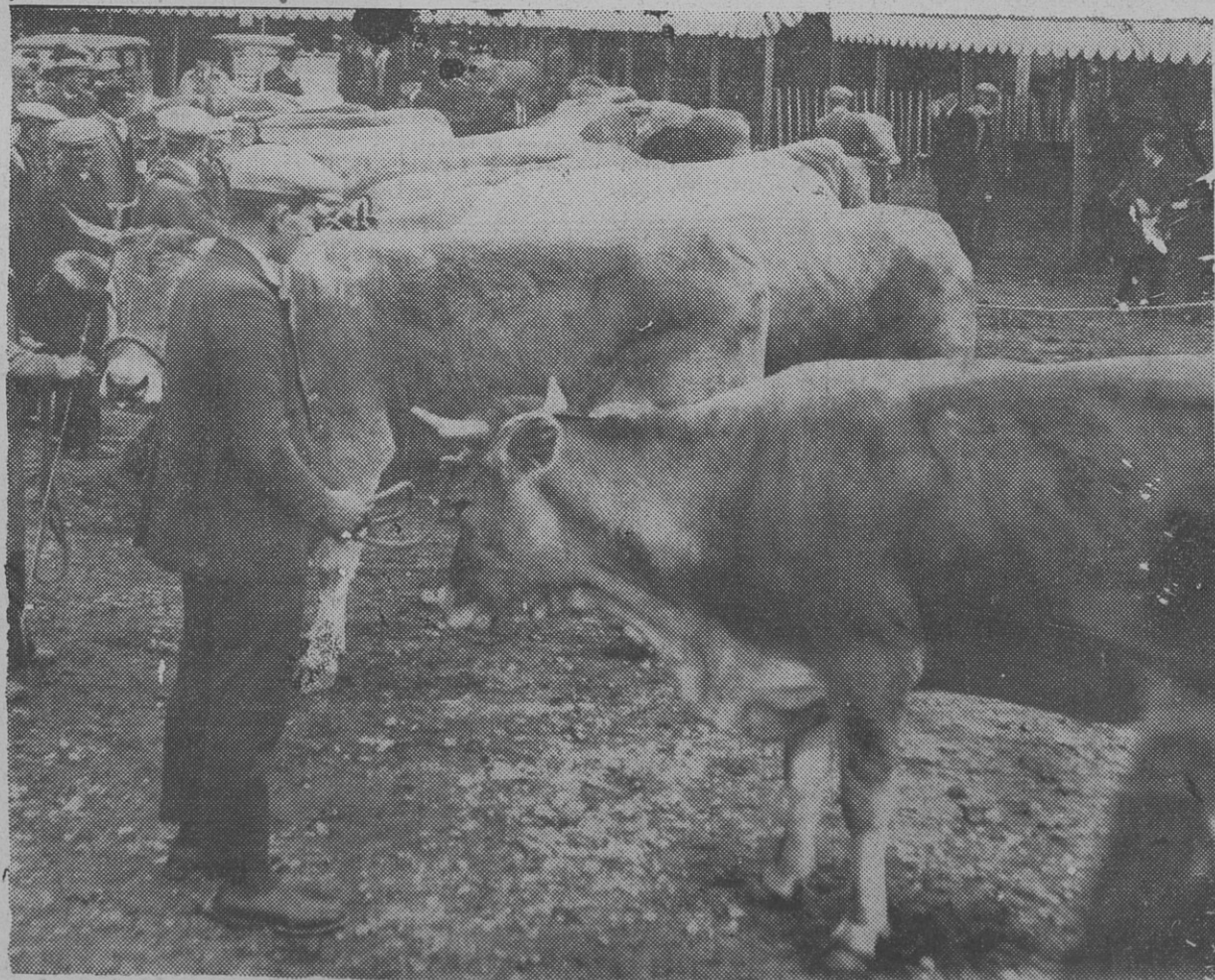
(LIRE LA SUITE EN 3^e PAGE)

Avis important

Nous avertissons nos adhérents de quelques changements sur-
venus dans nos numéros de téléphone et de chèques postaux. Qu'ils
veillent bien noter ceci :

COOPÉRATIVE BLE : TELEPHONE 141.95 et 157.42.
CHEQUES POSTAUX 205.10 Nantes.
COOPÉRATIVE ENGRAIS : TELEPHONE 141.95 et 157.42.
CHEQUES POSTAUX 37.227 Nantes.
SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS : Bulletin — Ser-
vices Techniques — Main d'Œuvre Agricole — Machines et
Semences — Produits pour la vigne, arbres fruitiers, etc. :
TELEPHONE 327.91.
CHEQUES POSTAUX 6.015 Nantes.

Nous rappelons également les numéros de Chèques Postaux
de :
Confédération des Vignerons Nantes 147.18.
Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures : 270.81.
Syndicat des Producteurs de Légumes p. la Conserve : 350.41.



Quelques beaux spécimens de la Race Nantaise au concours des bovins.

Distribution Solennelle de la PRIME D'HONNEUR

PALMARÈS

A. — GRANDE CULTURE

Première catégorie. — Propriétaires exploitant un ou plusieurs domaines de grande culture, directement, par régisseurs ou maîtres-valets ou par métayers.

Premier prix culturel. — Un objet d'art. M. Moratin Auguste, La Pichonnais, St-Père-en-Retz.

Deuxième prix culturel. — Un objet d'art et 300 fr. M. Rousse François, au Chêne, La Chevrolière.

Deuxième catégorie. — Fermiers à prix d'argent ou à redevances fixes.

Rappel de premier prix culturel. — Prime d'honneur de l'agriculture consistant en un objet d'art. M. Cersier Jean, au Pont, Soudan.

Deuxième prix culturel. — Un objet d'art. M. Chauvet François, à la Jolivière, St-Hilaire-de-Chaléons.

Prix culturel supplémentaire. — Un objet d'art et 300 fr. M. Portoulet Pierre, à la Vallière, St-Mars-du-Désert.

B. — MOYENNE CULTURE

Troisième catégorie. — Propriétaires exploitant un ou plusieurs domaines de moyenne culture, directement, par régisseurs ou maîtres-valets, ou par métayers.

1^{er} Prix culturel. — Un objet d'art. M. Vivien Auguste, La Lande, Soudan.

4^e catégorie. — Fermiers ou métayers exploitant un ou plusieurs domaines de moyenne culture.

Prix cultureux non décernés.

C. — PETITE CULTURE

5^e catégorie. — Propriétaires, fermiers ou métayers, exploitant une ferme de petite culture.

Premier prix culturel. — Non décerné.

Deuxième prix culturel. — Un objet d'art et 300 fr. M. Lechat Henri, la Bihardière, Carquefou.

D. — CULTURE FAMILIALE

6^e catégorie. — Agriculteurs exploitant un domaine comme propriétaires ou locataires par eux-mêmes ou avec l'aide des membres de la famille.

Premier prix culturel. — Un objet d'art et 500 fr. M. Clavier Eugène, la Basse-Ville, Rouans.

Deuxième prix culturel. — Une plaque artistique et 400 fr. M. Baron Pierre, à la Pécaudière, Les Touches.

E. — PRIX DES SPÉCIALITÉS

Une plaque artistique et 500 fr. à M. Pommer Jean, au bourg, St-Sulpice-les-Landes. — Une plaque artistique et 300 fr. à M. Cocu Jean, la Coudrais, La Chapelle-Glain.

Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Franchet Eugène, la Baudouais, La Chapelle-Glain. — Une médaille de vermeil, grand module, à M. André François, au bourg, la Place, Guérande. — Une médaille de vermeil, grand module, à M. Lebot Joseph, la Bisière, St-Mars-du-Désert.

Une médaille d'argent, petit module et 100 francs, à M. Lebot Joseph, la Bisière, St-Mars-du-Désert. — Une médaille d'argent, petit module et 100 francs, à M. Gubert J.-B., la Fusilière, Gorges. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Audrain J.-B., la Perrière, Le Cellier.

Une médaille d'argent, grand module et 100 francs, à M. Lambert Jean, la ferme de Jancin, la ville. — Un objet d'art important (pour laiterie), à M. Fleury Théodore, au Moulin-d'Ardennes, Ste-Pazanne. — Un objet d'art important (pour laiterie), à M. Clouet Denis, la Ramée, Fénouillet.

Une médaille de vermeil, grand module, à M. Voillain Emile, Ste-Marie de Campbon. — Une plaque artistique et 200 fr. à M. Olivier Pierre, aux Bouillons, St-Père-en-Retz. — Une médaille de vermeil, grand module et 500 fr. à M. Gallot Clément, la Grange, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille de vermeil, petit module, à M. Mouraud Pierre, la Réauté, St-Omer-de-Blain. — Une médaille de vermeil, grand module, à M. Nogué Louis, les Aiviers, Carquefou. — Une médaille de vermeil, petit module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lebas Clément, la Hale-Trois-Sous, Maisdon-sur-Sèvre. — Une médaille d'argent, grand module, à M. Quirion Alexandre, la Buglière, Orvault. — Un objet d'art important (pour viticulture), à M. Verlynde Bernard, les Gilières, la Haie-Fouassière. — Une plaque artistique, à M. Bretonnière-Brevet, au bourg, La Haie-Fouassière. — Une médaille de vermeil, grand module et 200 fr. à M. Allais Pierre, la Baie, St-Etienne-de-Montluc.

A la Foire de Nantes

Les Concours des Bovins ont réuni une pléiade de magnifiques reproducteurs surpassant les grands Concours de Paris



TAUREAU NORMAND « Porto » 1^{er} Prix de la deuxième Section et Prix de Championnat, né et élevé chez M. FERRÉ Auguste, la Jarriais, Saint-Père-en-Retz.

Concours Départemental des Bovins

Le Palmarès

RACE NORMANDE

Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. M. Leduc Georges, Kermoulin, St-Père-en-Retz; 2^e pr. 300 fr. Boutin J.-M., la Boirie, Vay; 3^e pr. 275 fr. Babin Georges, le Pérouzet, St-Etienne-de-Montluc; 4^e pr. 250 fr. Leduc René, Savennay 5^e pr. 225 fr. Ferré Auguste, la Jarriais, Saint-Père-en-Retz; 6^e pr. 200 fr. Priou Eugène, la Chalopinière, Ste-Marie-sur-Mer; 7^e pr. 175 fr. Nogués Louis, les Rivières, Carquefou.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Thomas Edmond, précité; 2^e pr. 300 fr. Perruchas, précité; 3^e pr. 275 fr. Vallée Alexandre, précité; 4^e pr. 250 fr. de Montaigu, précité; 5^e pr. 225 fr. Vallée Alexandre, précité; 6^e pr. 200 fr. Vallée Alexandre, précité; 7^e pr. 175 fr. Violain Emile, précité.

Section femelles lucifères M-C M6. Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Perruchas, précité; 2^e pr. 300 fr. Vallée Alexandre, précité; 3^e pr. 275 fr. Gallot, précité; 4^e pr. 250 fr. de Montaigu, précité; 5^e pr. 225 fr. Vallée Alexandre, précité; 6^e pr. 200 fr. Vallée Alexandre, précité; 7^e pr. 175 fr. Violain Emile, précité.

Taureaux n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 400 fr. MM. Ferré Auguste, précité; 2^e pr. 350 fr. Béchou Joseph, la Cathellierais, Frossay; 3^e pr. 325 fr. Nogués Louis, précité; 4^e pr. 300 fr. Babin Georges, précité.

Taureaux n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 400 fr. MM. Olivier, les Bouillons, St-Père-en-Retz; 2^e pr. 350 fr. Priou Eugène, précité; 3^e pr. 325 fr. Turpin Hervé, précité; 4^e pr. 300 fr. Babin Georges, précité.

Taureaux ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 400 fr. MM. Leduc Georges, précité; 2^e pr. 350 fr. Guillou Paul, Buzay, Rouans; 3^e pr. 325 fr. Boutin J.-M., précité.

Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. Leduc Georges, précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Turpin Hervé, précité; 2^e pr. 300 fr. Leduc Georges, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Turpin Hervé, précité; 2^e pr. 300 fr. Leduc Georges, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} Prix, 350 fr. MM. Leduc G., précité; 2^e pr. 300 fr. Turpin Hervé, précité; 3^e pr. 275 fr. Ferré Auguste, précité; 4^e pr. 250 fr. Priou Eugène, précité; 5^e pr. 225 fr. Olivier P., précité; 6^e pr. 200 fr. Dossot Henri, Buzay, Rouans.

Concours spécial PARTHENAIS

MALES

1^{er} Section. — 1. M. Rouveau Romain, à Boisvert, Beaulieu-sous-Parthenay (Deux-Sèvres); 2. le même; 3. Métals Albert, au Grand-Féchet, Marais-de-Gastine (Deux-Sèvres); 4. Mouraud Pierre, la Réauté, Saint-Omer, Blain (Loire-Inf.); 5. Guinard Victorin, la Quintardière, Verruyes (Deux-Sèvres); 6. Lohat Michel, Bel-Air, Chéméré (Loire-Inf.); 7. comte Hubert de Montaigu, la Brétèche, Missillac (Loire-Inf.); 8. Vigneaux Félix, au Chêne-Casse-Tête, Pampile (Deux-Sèvres); 9. Papet Jean, Freignay-Verruyes; 10. Chantecaille François, à Rufigny, par Chavagné (Deux-Sèvres); 11. Bally Henri, Payré-sur-Vendée, par Fousay (Vendée); 12. Rouveau Romain, précité.

Prix supplémentaires: M. Lucas H., Bongarant, Sautron (Loire-Inf.).

2^e Section. — 1. Guinard Victorin, précité; 2. Métals Albert, précité; 3. Nivault frères, la Boutefière, Pampile (Deux-Sèvres); 4. Rouveau Romain, précité; 5. Papet Jean, Freignay-Verruyes; 6. Chantecaille François, à Rufigny, par Chavagné (Deux-Sèvres); 7. Bally Henri, Payré-sur-Vendée, par Fousay (Vendée); 8. Rouveau Romain, précité.

Prix supplémentaires: M. Lucas H., Bongarant, Sautron (Loire-Inf.).

3^e Section. — 1. Chantecaille François, précité; 2. Thomas Edmond, la Jeune-Brettonnière, Port-Saint-Père (Loire-Inf.); 3. Gallot Clément, et la marquis de Goulaine, la Grange, St-Etienne-de-Corcoué (Loire-Inf.); 4. Guinard Victorin, précité; 5. Rouveau Romain, précité; 6. Papet Jean, Freignay-Verruyes; 7. Bally Henri, Payré-sur-Vendée, par Fousay (Vendée); 8. Rouveau Romain, précité.

LA VILLETTE

Lundi 17 Avril 1939

Jeudi 20 Avril 1939

COURS OFFICIELS

Espèces	Viande nette			
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extra
Bœufs	10.00	8.40	7.00	11.20
Vaches	10.00	8.00	6.50	12.00
Taureaux	8.50	7.50	6.80	8.40
Veaux	16.00	14.80	12.60	18.00
Moutons	19.50	15.80	12.80	20.60
Porcs	12.86	11.86	8.86	13.42
Brebis	de 10.20 à 13.00			

Espèces	Poids vifs			
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extra
Bœufs	6.00	4.62	3.50	6.95
Vaches	6.00	4.40	3.25	7.68
Taureaux	4.75	4.12	3.40	5.20
Veaux	8.85	8.32	6.93	11.15
Moutons	9.95	7.42	5.83	10.30
Porcs	9.00	8.30	6.20	9.40
Brebis	de 4.38 à 5.85			

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS

Espèces	Viande Nette			
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9.90	8.70	7.40	11.10
Vaches	10.00	8.40	7.00	12.00
Taureaux	7.50	7.50	6.80	8.30
Veaux	16.60	15.00	13.00	18.10
Moutons	19.70	15.00	12.60	20.30
Porcs	12.86	11.86	8.86	13.42
Brebis	de 10.00 à 12.80			

Espèces	Poids Vifs			
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	5.95	4.78	3.70	6.88
Vaches	6.40	4.20	3.50	7.68
Taureaux	4.68	4.12	3.40	5.15
Veaux	9.95	8.55	7.15	11.22
Moutons	9.85	7.33	5.55	10.15
Porcs	9.00	8.00	6.20	9.40
Brebis	de 4.30 à 5.75			

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 3194 bœufs, 2130 vaches, 520 taureaux. Réserves vivantes aux abattoirs ce matin 785. Introductions directes aux abattoirs, depuis le marché précédent 605. Renvol : 175 bœufs, 95 vaches, 8 taureaux.

(Cours à la livre de viande nette) : Bœufs : Bœufs blancs, Charolais, Nivernais, Bourbonnais, Berri-chons ou du Centre-Ouest, en jeunes bœufs de 700 à 800 livres, extras 4.90 à 5.20, première qualité 4.60 à 4.80, gros bœufs 4.30 à 4.50 ; Gros bœufs de 1000 à 1300 livres, 4.30 à 4.60 ; Bœufs gris de l'Ouest : Maine-Anjou, Nantais, Vendéens, Parthenais, extras 4.40 à 4.80 ; Bœufs gris 4 à 4.30, ordinaires 3.90 à 4.30 ; Bretons extras 4.40 à 4.70, bœufs 4 à 4.30, ordinaires 3.60 à 3.90 ; Bœufs grossiers de toutes provenances 3.50 à 3.80.

GENÈSES : — Génisses extras blanches 5.30 à 5.80, rouges 4.80 à 5.50, grises 5.20 à 5.80, ordinaires de toutes races 4.40 à 4.70.

VACHES : — Jeunes de première qualité 4.40 à 5, bonnes 3.60 à 4.30, vieilles 2.80 à 3.50, viande à saucisson 1.70 à 2.50.

TAUREAUX : — Taureaux bretons 4 à 4.50 ; Jeunes taureaux de ferme 3.80 à 3.80, grossiers 3.20 à 3.40.

Veaux

Arrivages : 2112. Réserves vivantes, 850. Introductions directes aux abattoirs, 2012. Renvol 100.

(Cours à la livre de viande nette par bande) : — Tourangeaux extras 7.20 à 7.80, ordinaires 6.50 à 7.10 ; Mancheaux extras d'Écomoy, Le Lude, Mayet, Châteauneuf, 7.10 à 7.70 ; autres bons manœuvres de la Sarthe et de la Mayenne 6.90 à 7.50 ; manœuvres ordinaires 6.70 à 7.40 ; angevins 6.90 à 7.40 ; Bretons, Vendéens 5.80 à 6.40 ; Veaux de service 5.80 à 6.40 ; brouillards 3.60 à 4.30 ; petits veaux de forme 2.50 à 3 ; veaux extras des meilleures provenances vendus au détail, 7.80 à 9.50.

Ovins

Arrivages : 11.810. Réserves vivantes 3.635. Introductions directes aux abattoirs 2.703. Renvol 105.

(Cours à la livre de viande nette) : — AGNEAUX : — Laitons extras de 28 à 32 livres de viande, southdown du Loiret, Charolais 9.50 à 10.30 ; croisés divers 9.30 à 10.10 ; dishleys mérinos 9.40 à 10.20 ; bretons marichins 8.30 à 9 ; vendéens 8.50 à 9.80.

MOUTONS : — Poitou 7.40 à 8.80 ; dishleys mérinos 6.20 à 6.70 ; marichins vendéens 6.20 à 6.70 ; BÉBIS : — Poitou 5.50 à 6.10 ; dish-

leys mérinos 5.90 à 6.30 ; vieilles brebis de toutes provenances 4.60 à 5.

Porcs

Arrivages : 1.196. Réserves vivantes, 1.387. Introductions directes aux abattoirs, 3.288. Renvol, néant.

(Cours au kilo vif) : — PORCS : — Maigres de 90 à 100 kilos net, extras au détail, 9.30 à 9.40 ; bons maigres de l'Ouest, Centre, Centre-Ouest 9.20 à 9.40 ; Cochons épiés de l'Ouest, Centre, Centre-Ouest 8.70 à 9 ; gros, gras ou nourrisseurs 8.20 à 8.60 ; petits maigres 8.60 à 8.80 ; fonds de parquets 8 à 8.40 ; Porcs du Craonnais 9.30 à 9.40 ; Porcs vendéens 9.20 à 9.40.

COCHES : — De 6.30 à 7.

Arrivages de la région à la Villette

Côtes-du-Nord : 10 bœufs ; 10 vaches ; 75 taureaux ; 50 veaux ; 40 porcs.

Deux-Sèvres : 95 bœufs ; 55 vaches ; 15 taureaux ; 65 porcs.

Ille-et-Vilaine : 40 bœufs ; 40 vaches ; 13 taureaux ; 180 veaux ; 120 porcs.

Indre-et-Loire : 40 bœufs ; 20 vaches ; 15 taureaux ; 140 veaux ; 100 porcs.

Finistère : 30 bœufs ; 20 vaches ; 10 taureaux ; 100 veaux.

Loire-Inférieure : 75 bœufs ; 45 vaches ; 100 taureaux ; 26 veaux.

Maine-et-Loire : 90 bœufs ; 70 vaches ; 25 taureaux ; 100 veaux ; 15 porcs.

Mayenne : 104 bœufs ; 63 vaches ; 20 taureaux ; 9 veaux.

Sarthe : 70 bœufs ; 70 vaches ; 15 taureaux ; 45 veaux ; 90 porcs.

Vendée : 120 bœufs ; 125 vaches ; 15 taureaux ; 9 veaux ; 150 moutons.

Vienne : 350 bœufs ; 205 vaches ; 20 taureaux ; 9 veaux ; 150 moutons.

Observations

Le marché, influencé par les rappels de réserves des précédentes semaines, n'a pas encore retrouvé un caractère normal. La boucherie de détail se plaint d'autre part de la mévente presque complète des bœufs et des vaches, ce qui gêne considérablement les affaires. La température, d'autre part, est défavorable en raison de l'humidité excessive des derniers jours.

Cependant, grâce à la modicité des arrivages lors des précédentes semaines, les abattoirs étaient assez bien débarrassés et si la vente a été difficile en veaux et en porcs, elle est restée bonne en gros bétail et en moutons.

En gros bétail, les arrivages, qui étaient presque aussi importants que le lundi des Ramasseurs, ont paru forts, mais il y avait des besoins et, en dépit d'un peu de lenteur en taureaux, une hausse de 2 à 3 sous par livre, particulièrement sensible en animaux d'entre-deux, a été acquise. Venant calme en veaux, avec baisse générale de 20 centimes au kilo net, en moyenne.

Les agneaux restent lents à casser en raison de la résistance opposée par les bouchers détaillants à la baisse des prix. Pourtant aujourd'hui une légère plus-value a pu être acquise, particulièrement sur les bons bœufs. Vente calme en porcs. Baisse de 10 centimes au kilo vif.

La Vie Syndicale

St-JOSEPH-DE-PORTRICO

Dimanche 23 Avril, à 8 heures du matin, salle des Œuvres, à Saint-Joseph-de-Portricq, assemblée générale des Mutuelles.

Tous les agriculteurs et mutualistes sont cordialement invités.

Le Président : ANDRÉ.

CARQUEFOU

Les Agriculteurs et Artisans Ruraux sont cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale de la Caisse locale d'Assurance Mutuelle qui se tiendra le dimanche 30 avril, à 9 h. 30 (heure légale), salle du Patronage à Carquefou.

Le Président, DAVID.

L'Assemblée Générale du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve s'est tenue samedi dernier 15 Avril, salle de la Chambre d'Agriculture 12, rue de Strasbourg, à Nantes.

Le Président ouvrit la séance à dix heures et présenta les excuses de MM. Eluère, Nogue et Valton.

Le Secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Ce procès-verbal fut adopté à l'unanimité.

M. de Frémont fit ensuite un rapport, très détaillé, sur la marche et l'activité du groupement durant l'année écoulée et les résultats obtenus, en faveur des producteurs de pois haricots verts, à la suite de nos diverses interventions.

Après une discussion sur l'état actuel de la culture, en nos diverses régions productrices de Loire-Inférieure et une étude approfondie du contrat-type, récemment établi entre les industriels et cultivateurs du Finistère et du Morbihan, l'Assemblée envisagea les mesures à prendre pour la prochaine campagne, afin de sauvegarder les intérêts de nos producteurs.

Puis on procéda à l'élection des Membres de la Commission Paritaire, chargés, comme on le sait, de discuter avec les représentants de la Conserve nationale. Les membres de l'an dernier furent réélus à l'unanimité.

Le Trésorier donna lecture des comptes financiers pour le dernier exercice. Ces comptes, bien que modestes (vu le jeune âge de notre Association) laissent un solde créditeur et furent adoptés à l'unanimité.

Des feuilles d'adhésions et cartes syndicales pour 1939 furent remises aux délégués communaux chargés de l'encaissement des cotisations. Rappelons que cette cotisation est de cinq francs par an. Le Président insista, en terminant, sur l'importance capitale de se grouper autour de notre Syndicat de Producteurs de Légumes pour la Conserve et exhorta les cultivateurs à faire inscrire et cotiser tous leurs amis.

Les fonds peuvent être versés soit à notre trésorier, 3, place de la Petite-Hollande, à Nantes, ou directement au compte postal N° 350.41, Nantes.

La Journée Nationale de la Croix-Rouge Française

Le 3e dimanche après Pâques, le 30 avril, les Infirmités de la Croix-Rouge Française, sur tous les territoires de la Métropole et des Colonies tendront leur bourse aux passants. Lecteurs, retenez bien cette date, elle a été choisie avec soin. Pour la Croix-Rouge française, c'est son annuelle Journée nationale au profit de toutes ses œuvres. Quel Français, par ces temps que nous traversons, lui refuserait son obéissance ?

Intérieurement ici les multiples formes que prennent dans ses groupements, les efforts de salubrité, les soins préventifs et effectifs prodigués à tous ceux qui souffrent ou sont en danger.

En dehors des services permanents, la Croix-Rouge vient de donner dans ces dernières semaines, son immédiat concours à cette immense tâche d'accueil et d'assistance aux réfugiés espagnols. Dans les postes de secours improvisés sur les frontières pyrénéennes, ses infirmières ont reçu nuit et jour, les lamentables cortèges, pansés les blessés, vaccinés les foules, soigné les malades, alimenté les enfants.

De l'aveu de tous ceux qui les ont vues à l'œuvre, elles ont témoigné avec honneur et courage, du cœur hospitalier de la France comme de l'esprit de méthode et de discipline qui est, sous les remous, le fond de son génie.

Nous vous le recommandons l'année dernière : quand l'Infirmité, le 30 avril, vous tendra sa bourse, ne vous détournez pas d'elle comme d'une mouche qui va vous piquer. Nous ne vous le redrons pas aujourd'hui, votre générosité a témoigné que vous le savez, ce qu'elle demande c'est de quoi aider nos enfants à vivre et même à naître, à donner aux écoliers pauvres quelques semaines d'air pur, à soulager les mères, les prélever, elles et leurs petits, des maux et contagions qui les menacent.

Enfin, l'oublions-nous en ces temps dangereux ? Les calamités de la guerre peuvent rappeler subitement les Infirmités de la Croix-Rouge à leur tâche essentielle, leur formation et leur préparation. Si la nécessité le veut, nous les reverrons, à l'avant l'Etat consente à financer ce stockage destiné à des particuliers et, au surplus, une garantie contre la réquisition de ces stocks pour les besoins militaires en cas de guerre serait bien fructueuse, la nécessité aidant.

En dehors des moyens humains et mécaniques, la production agricole besoin de semences, d'animaux reproducteurs, de matières fertilisantes, de produits antiparasitaires pour les bétails, sans doute plus ou moins compromis du fait des hostilités.

En marge du Concours Départemental de la Société d'Agriculture

Le Concours Départemental des Bœufs, organisé par notre vieille Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, a groupé cette année, malgré la crise, 208 sujets — l'élite de nos reproducteurs ! Parmi ceux-ci, on comptait : 71 Nantais, 66 Maine-Anjou et 81 Normands, ces derniers éleveurs ayant fourni un effort remarquable, concurrence avec ceux des autres races en honneur dans notre département. Que tous soient félicités, y compris les Membres du Jury, dont la tâche fut fort embarrassante et délicate.

Après les opérations, eut lieu, samedi dernier, le traditionnel banquet de la Société d'Agriculture, banquet excellentement servi par M. Mauduit, traiteur.

Autour de M. de Camiran, président, avaient pris place : MM. de Jugué, sénateur, vice-président du Conseil Général ; de Quatrebarbes, président du Syndicat de la race Maine-Anjou ; M. Joz, inspecteur général de l'Agriculture ; Raymond Lefevre, président de la Chambre d'Agriculture ; Soupin, administrateur de la Foire ; Chaquin, directeur des Services Agricoles ; de Semailles, J. du Gasset, Leroy, directeur des Services Agricoles de Maine-et-Loire ; Le Couat, inspecteur de l'Office du Bled ; Jean de Frémont, président du Syndicat et de la Coopérative Centrale des Agriculteurs ; Pierre Lefevre, secrétaire général ; de la Goutte, Bronckhorst, président du Crédit Agricole ; Baranger, président des Caisse Rurales ; Andouard, ingénieur agronome ; Michelat et Gouris, vétérinaires, etc.

Au dessert, M. de Camiran rappela que le Concours avait été supprimé l'an dernier en raison de la fièvre aphteuse et que l'on craignait un instant ne pas avoir de concours en 1939, en raison des conditions atmosphériques défavorables pour l'élevage, et de la tension internationale ; il a pourtant été pleinement réussi. Les éleveurs ont fait preuve de sérénité, et il y a eu de belles journées, grâce à la collaboration des syndicats régionaux, et de l'institution des primes d'honneur.

M. de Camiran remercia de leur appui la ville de Nantes, le Conseil Général, le Préfet, M. Chaquin, et les dirigeants des diverses associations.

Après quelques mots aimables de M. Soupin, représentant M. Delafay, M. de Jugué estima le concours remarquable. Puis il parla de la situation internationale qui permet pour

l'instant quelques espérances de paix, paix indispensable aux agriculteurs pour travailler avec tous les éléments nécessaires à la prospérité.

M. Melox signala tout d'abord que la race Maine-Anjou est une race véritable, possédant d'excellentes qualités. Il félicita M. de Quatrebarbes et M. Delhommeau, ses dévoués créateurs. Puis, ayant remercié les membres du jury, le Président de la Chambre d'Agriculture et les sociétés agricoles, il parla de la loi du 6 mars 1939.

Depuis que cette loi est promulguée, diverses raisons ont fait qu'on continuait à tâtonner pour trouver les meilleures modalités d'application.

En ce qui concerne les calamités agricoles, la préfecture et la Chambre d'Agriculture doivent envoyer le plus rapidement possible l'état des pertes subies, suivant une « procédure d'urgence ».

M. Melox conseilla de demander l'application de la loi de 39 et de ne pas hésiter entre ses dispositions, et celles d'un autre texte antérieur. Il indiqua que le ministre de l'Agriculture a signé un texte reportant jusqu'au 15 mai l'utilisation du blé dénaturé. Enfin il apporta la nouvelle d'une mesure décidée quelques heures plus tôt : on indemniserait au taux de 60 francs par quintal tous les blés dénaturés utilisés. Si l'utilisation des blés dénaturés ne permet pas une indemnisation suffisante, le complément du crédit de 80 millions votés par le Parlement sera réparti.

M. Melox termina par quelques mots sur la situation actuelle :

« Nous devons reconnaître, dit-il, que nous, anciens combattants, en supportons un peu la responsabilité, car nous avons fait confiance aux autres nations, en espérant la paix ; mais nous avons été de déception en déception, après avoir abandonné nos gages. Nous savons que nous ne pouvons plus maintenant nous laisser endormir par les promesses d'aisance, il faut nous montrer forts et nous tenir prêts à discuter à forces égales, avec peut-être des sentiments plus élevés que nos adversaires. Et ces sentiments, où les trouve-t-on le plus, sinon chez les vaillantes populations rurales, qu'anime aussi un esprit de sacrifice. »

De vifs applaudissements saluèrent ces paroles du représentant du Ministère.

R. FAIVRE

Agriculture et Défense Nationale

En cas de guerre qui dirigera les exploitations ?

(Suite de la 1^{re} page).

De même, le travail humain pourrait lui aussi, être réparti de façon appropriée par l'entraide entre les agriculteurs d'une même commune.

Ce sont les disponibilités en carburant qui — nous l'avons dit — constitueraient le nœud du problème. Il est sans doute prévu que, après la priorité pour les besoins agricoles mais les besoins de l'armée risquent d'être énormes relativement aux ressources en carburants liquides.

En fait, il semble se confirmer que l'agriculture n'aura vraiment sa sécurité à ce point de vue que par l'emploi du bois. C'est toute la question des gazogènes, déjà abordée ici à diverses reprises et sur laquelle nous aurons encore à revenir au sujet de la politique forestière. Le moteur d'automobile à gazogène est aujourd'hui au point mais il souffre du même cercle vicieux que toutes les inventions à leur début : son prix relativement élevé limite sa fabrication qui, faite en série, permettrait l'abaissement du prix. D'autre part, l'emploi du gazogène présente quelques inconvénients pratiques connus, dont on a triomphé dans l'armée et qui peuvent, par conséquent, être dominés avec un personnel suffisamment formé à cet effet.

Il faudrait, en tout cas, que l'usage du gazogène en agriculture soit encouragé par tous les moyens possibles et notamment que les camions à charbon de bois échappent effectivement à la réquisition, alors que certains ont été requis en septembre dernier.

Quant aux carburants liquides, nombreux agriculteurs seraient certains d'en stocker à la ferme certaines quantités dans l'éventualité d'une mobilisation, mais il est douteux que l'Etat consente à financer ce stockage destiné à des particuliers et, au surplus, une garantie contre la réquisition de ces stocks pour les besoins militaires en cas de guerre serait bien fructueuse, la nécessité aidant.

En dehors des moyens humains et mécaniques, la production agricole besoin de semences, d'animaux reproducteurs, de matières fertilisantes, de produits antiparasitaires pour les bétails, sans doute plus ou moins compromis du fait des hostilités.

Les milieux agricoles semblent considérer en général ces questions comme secondaires à côté de celles que nous venons de soulever. Il ne s'agit pas qu'elles soient négligées.

En ce qui concerne les reproducteurs, l'élevage français doit se suffire à la condition que ne soit pas transgressé, comme il l'a été dans quelques cas, il y a quelques mois, le principe inscrit dans la loi et selon lequel les animaux reproducteurs sont soustraits à la réquisition. D'autre part, l'importation de viande congelée permettrait de ne pas dépasser les possibilités normales de production en viande du cheptel.

Pour les engrais, le point délicat semble être celui des engrais azotés. La France en produit sans doute des quantités largement excédentaires en temps normal, mais les besoins militaires en azote deviennent considérables du fait de la guerre et l'importation est soumise à bien des aléas. La solution idéale serait sans doute la constitution en permanence de stocks suffisants répartis dans les campagnes, mais cela suppose une immobilisation de capitaux à laquelle pour la plupart les agriculteurs et leurs syndicats pourraient difficilement faire face. Cette formule vaudrait aussi pour les engrais potassiques : pour ces derniers, la source serait évidemment vulnérable, mais il y aurait intérêt à répartir dans divers ports français les stocks qui, par le Rhin, trouvent leur débouché normal par des ports étrangers. Quant aux phosphates, ils sont d'origine nord-africaine, tandis que la pyrite et le soufre nécessaires tant pour la fabrication des superphosphates que pour celle du sulfate de cuivre, sont, comme le cuivre lui-même, demandés à l'importation, l'approvisionnement dépendrait donc des possibilités laissées à celles-ci.

On citera seulement pour mémoire les machines agricoles et le reste de l'outillage, dont les besoins au début d'une mobilisation n'apparaîtraient pas très importants.

Ces problèmes n'ont évidemment pas échappé aux autorités responsables, mais sur les différents points, le concours des praticiens est indispensable et doit être fourni de la façon la plus complète pour permettre de mettre au point à l'avance tout ce qui peut raisonnablement être prévu. La part de l'improvisation en pareille matière reste toujours bien assez grande. Il serait dangereux de se reposer sur elle pour ce qui peut lui être bousstrait.

M. Saint-René de Taillandier.

ducteurs, de matières fertilisantes, de produits antiparasitaires pour les bétails, sans doute plus ou moins compromis du fait des hostilités.

Les milieux agricoles semblent considérer en général ces questions comme secondaires à côté de celles que nous venons de soulever. Il ne s'agit pas qu'elles soient négligées.

En ce qui concerne les reproducteurs, l'élevage français doit se suffire à la condition que ne soit pas transgressé, comme il l'a été dans quelques cas, il y a quelques mois, le principe inscrit dans la loi et selon lequel les animaux reproducteurs sont soustraits à la réquisition. D'autre part, l'importation de viande congelée permettrait de ne pas dépasser les possibilités normales de production en viande du cheptel.

Pour les engrais, le point délicat semble être celui des engrais azotés. La France en produit sans doute des quantités largement excédentaires en temps normal, mais les besoins militaires en azote deviennent considérables du fait de la guerre et l'importation est soumise à bien des aléas. La solution idéale serait sans doute la constitution en permanence de stocks suffisants répartis dans les campagnes, mais cela suppose une immobilisation de capitaux à laquelle pour la plupart les agriculteurs et leurs syndicats pourraient difficilement faire face. Cette formule vaudrait aussi pour les engrais potassiques : pour ces derniers, la source serait évidemment vulnérable, mais il y aurait intérêt à répartir dans divers ports français les stocks qui, par le Rhin, trouvent leur débouché normal par des ports étrangers. Quant aux phosphates, ils sont d'origine nord-africaine, tandis que la pyrite et le soufre nécessaires tant pour la fabrication des superphosphates que pour celle du sulfate de cuivre, sont, comme le cuivre lui-même, demandés à l'importation, l'approvisionnement dépendrait donc des possibilités laissées à celles-ci.

On citera seulement pour mémoire les machines agricoles et le reste de l'outillage, dont les besoins au début d'une mobilisation n'apparaîtraient pas très importants.

Ces problèmes n'ont évidemment pas échappé aux autorités responsables, mais sur les différents points, le concours des praticiens est indispensable et doit être fourni de la façon la plus complète pour permettre de mettre au point à l'avance tout ce qui peut raisonnablement être prévu. La part de l'improvisation en pareille matière reste toujours bien assez grande. Il serait dangereux de se reposer sur elle pour ce qui peut lui être bousstrait.

M. Saint-René de Taillandier.

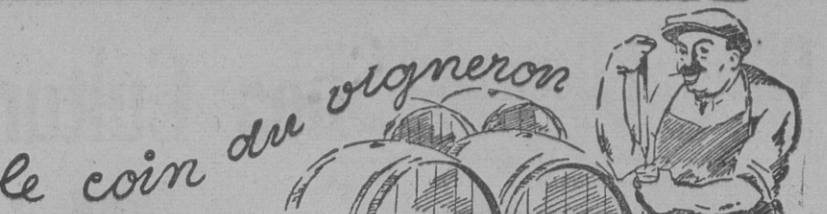
Ces problèmes n'ont évidemment pas échappé aux autorités responsables, mais sur les différents points, le concours des praticiens est indispensable et doit être fourni de la façon la plus complète pour permettre de mettre au point à l'avance tout ce qui peut raisonnablement être prévu. La part de l'improvisation en pareille matière reste toujours bien assez grande. Il serait dangereux de se reposer sur elle pour ce qui peut lui être bousstrait.

M. Saint-René de Taillandier.

Ces problèmes n'ont évidemment pas échappé aux autorités responsables, mais sur les différents points, le concours des praticiens est indispensable et doit être fourni de la façon la plus complète pour permettre de mettre au point à l'avance tout ce qui peut raisonnablement être prévu. La part de l'improvisation en pareille matière reste toujours bien assez grande. Il serait dangereux de se reposer sur elle pour ce qui peut lui être bousstrait.

M. Saint-René de Taillandier.

Ces problèmes n'ont évidemment pas échappé aux autorités responsables, mais sur les différents points, le concours des praticiens est indispensable et doit être fourni de la façon la plus complète pour permettre de mettre au point à l'avance tout ce qui peut raisonnablement être prévu. La part de l'improvisation en pareille matière reste toujours bien assez grande. Il serait dangereux de se reposer sur elle pour ce qui peut lui être bousstrait.



LA DÉFENSE VITICOLE

La situation du marché des vins est dominée par les préoccupations de caractère international.

Le commerce des vins hésite à constituer des approvisionnements, dans l'incertitude du lendemain. On vit au jour le jour et les transactions sont paralysées.

D'autre part, les menaces du Ministère des Finances contre la Régie commerciale des alcools ont jeté le trouble dans les esprits. Déjà, certains spéculateurs et les publicistes qui leur sont favorables, prenant leurs désirs pour des réalités, annonçaient la suppression de l'Office de l'alcool.

Il est évident que si le service des alcools était supprimé, les prix des vins s'effondreraient.

L'assainissement du marché ne serait plus possible et on assisterait à la débâcle des cours.

Fort heureusement, il n'en est rien. Les efforts des représentants de toutes les productions agricoles intéressées au maintien du régime actuel de l'alcool semblent avoir obtenu le maintien des dispositions essentielles de ce régime.

L'Algérie réclame, à cors et à cris, la libération d'une nouvelle tranche. Certains négociants se plaignent vivement de ne plus trouver de vins libérés : ils n'ont qu'à se porter acheteurs dans nos régions, au lieu de ne pas donner suite aux offres de la production.

En Algérie, le débouchement s'est effectué très lentement, par suite d'une longue période de temps humide et froid. Dans certaines régions, on a commencé les sulaftages.

Le Conseil d'administration de la C.G.V.C.O. s'est réuni le 6 avril 1939, à Blois, sous la présidence de M. Richard.

Il a étudié les différentes questions susceptibles d'être portées à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Associations viticoles de France, qui se tiendra à Reims, à la fin du mois d'avril.

Il a précisé son attitude en ce qui concerne notamment : l'écoulement des vins et des alcools de nos plantations nouvelles, les calamités agricoles, les prestations d'alcools viniques, les barèmes de blocage et de distillation, le régime des bouilleurs de cru.

Il a approuvé l'action menée par le secrétaire général de la C.G.V.C.O., pour le maintien du statut actuel des alcools. Un télégramme a été envoyé à M. Barthe, pour marquer la solidarité de la C.G.V.C.O. avec tous les autres groupements viticoles, betteraviers et cidricoles.

de baryum a une densité de 1,6 environ) ; d'autre part, à cause de sa teneur en fluor, le fluosilicate titrant seulement 36% de fluor.

Ce produit fluotité n'est pas toxique. La législation sur les produits toxiques n'en fait pas mention. Ainsi, il peut être utilisé sur tous les insectes rongeurs sans limite de durée. Il n'est un poison ni pour l'homme, ni pour les animaux domestiques, ni pour le gibier, ainsi que l'ont simplement démontré les nombreuses expériences systématiques réalisées par M. Jean François, ingénieur agronome, et au surplus, les constatations des dizaines de milliers de vigneron, agriculteurs qui, après avoir essayé ce produit, ont adopté le Fluotite à l'exclusion de tous les autres produits insecticides qu'ils pouvaient utiliser avant l'apparition, en 1936, du Fluotite.

Offres et Demandes

(Service réservé à nos Adhérents)
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF
Pour une seule insertion : 6 fr.
par annonce de 5 lignes maximum
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

N° 122. — A VENDRE, beaux Plants de Vignes, boutures et racinées; choix extra. — Blancs: 4986, 5279, 5409, 8206, 10173, Baco 22 A, Bertille 45. — Rouges: 4643, 5437, 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, Gallard 2, Bertille 2862, Baco n° 1. — Plants greffés n°3809, choix extra; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Gamay, Gros-Lait, Malvoisie; Hybrides, groffées; Blancs: 8753, 10173, 10868, Seyve-Villard 5276. — Rouges: 5455, 7053, 8355, 8745, 8748, 10096, 10878, 11803. Authenticité garantie. Prix sur demande. Souscription ouverte pour toutes variétés de plants pour l'automne 1939 aux meilleures conditions. — S'adresser chez Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.), Tél. 21.

N° 144. — A VENDRE, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extra de variété très productive. S'adresser à M. Robert Morice, Sainte-Luce, L.-L. N° 171. Très belles GRIFPES D'ASPERGES sélectionnées. Grosse hâtive d'Argenteuil. Nombreuses références. S'adresser Félix Jouis, Pierre-Percée, Chapelle-Basse-Mer (L.-L.).

223. — A vendre FAUCHEUSE, rateluse, charrette fourragère, en bon état. S'adresser au Syndicat.

224. — CEUX A COUVER, 80 % d'éclosion garantis. 12 fr. la douzaine. Elevage du Grand Plessis, Sainte-Luce (L.-L.).

225. — A VENDRE cause décès un beau verrat Large White. E. Fleury, Château de Montfort.

226. — A VENDRE camion à un cheval, en très bon état, et moteur marin 10 chevaux avec ligne d'arbre et hélice. S'adresser à Guilbaud, 43, rue de l'Abbaye, Chantenay.

227. — A LOUER pour le 1^{er} Novembre 1939, canton de Vertou, ferme de 9 Ha. avec belle exploitation de vignes à moitié. S'adresser à M. Tempier, expert, 50, av. Pasteur, Nantes.

228. — A VENDRE très bonne batteuse, Merlin 17, entièrement révisée. Etat parfait. Avant-cause. Expulser balles, secoueurs Groepel. Cause double emploi, 12.000 à débattre (douze mille). S'adresser M. PROUOT, mécanicien, Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

DEMANDES

61. — ON DEMANDE région Clisson fermier à moitié ou ménage pour prendre bordier 10 Ha. fin avril 1939. S'adresser au Syndicat.

62. — MENAGE JARDINIER toutes mains demande place. S'adresser au Syndicat.

63. — ON DEMANDE une bonne de 25 à 40 ans pour maison campagne pour faire tasse-cou et cuisine. S'adresser au Syndicat.

PRIX ET CONDITIONS DES ENGRAIS

Superphosphate		Les 100 k.
Dosage 14 %		41 05
— 16 %		46 30
— 18 %		51 90

Phosphate		Les 100 k.
Dosage 26 %	net	32 25

Engrais potassiques		Les 100 k.
Chlorure de potassium 49 %		87 95
Sylvinitte riche 18 %		36 90
Sulfate de potasse 46 %		124 45
Sylvinitte spéciale 18 %		45 90

Engrais azotés		Les 100 k.
Nitrate de chaux 13 %		126 25
Nitrate de chaux 15,50 %		133 25
Ammonitrite granulée 15,50 %		126 25
Cianamide granulée base 20 %		135 50
Cianamide humide 18 %		144 50
Nitrate de soude synth. 16 %		141 25
Sulfate d'ammoniaque 20,50 %		140 25
Sulfate d'ammoniaque 20,80 %		141 25
Potazote 12 - 24		120 25

Départ Nantes.

Sulfate de cuivre		Les 100 k.
Belge, 325 fr. par 100 k. prix magasin		Nantes.

Les Cultures Fruitières en Maine-et-Loire

(Suite et Fin)

Les soins du verger.

L'agriculteur a trop longtemps considéré le fruit comme un sous-produit de l'exploitation, capable de donner des fruits et du bois. L'opinion est encore assez répandue selon laquelle l'arbre est d'un bon profit parce qu'il ne coûte rien. Cependant ce de revenu perdus, faute d'entretien et de traitements.

L'entretien des arbres.

Si les formes basses sont bien entretenues, il en est, en général, bien autrement des formes hautes tiges. L'élagage est bien souvent inconnu, ou bien mal pratiqué. Il ne faut pas avoir peur de débarrasser l'intérieur de l'arbre de toute branche verticale, afin de favoriser la circulation de l'air, de la lumière. On obtient ainsi des arbres qui produisent davantage de beaux fruits, plus colorés, plus sains. Les traitements indispensables s'effectuent plus aisément.

Les traitements.

La Tavelure et le Carposse sont couramment connus. Mais à côté d'eux existent des quantités d'insectes qui occasionnent bien souvent des dégâts importants. Rappelons les dernières invasions d'Hypomelane qu'un simple traitement à l'arséniate aurait suffi à arrêter. Il faut donc pratiquer régulièrement des traitements d'entretien.

- 1) Traitements d'hiver: aux huiles ou aux colorants organiques, dans le courant de l'hiver, jusqu'au début de Février.
- 2) Traitements de printemps: au moment de la chute des pétales, avec une solution renfermant du sulfate de cuivre et de l'arséniate de plomb.
- 3) Des traitements d'été, mixtes, de sulfate de cuivre et d'arséniate de plomb, dans lesquels on diminuera progressivement les teneurs en ces deux éléments, afin d'éviter les brûlures. On pourra, avec avantage, sembler-t-il, mélanger à ces bouillies de l'huile blanche.

Ces trois traitements s'ont d'ailleurs faits depuis longtemps par les arboriculteurs de la Vallée et bien qu'un d'une technique encore peu au point, ils sont arrivés à ce jour à des résultats très appréciables.

Les engrais.

D'après les travaux exécutés à la Station Fruitière d'Angers, on peut déduire que 100 boutons floraux, pris au hasard, au début de la végétation, 4 seulement restent sur la

branche et arrivent à donner un fruit mûr; soit une perte énorme de 96 %. Sans doute la sous-alimentation de l'arbre intervient pour une grande part.

Il serait donc nécessaire, à l'instar de ce qui est généralement fait pour toutes autres cultures de rapport, d'apporter en faveur de nos arbres une fumure complémentaire appropriée. Il serait utile de rappeler à ce sujet que la potasse et l'acide phosphorique favoriseront la maturation des fruits comme celle du bois. L'azote, enfin, stimule la végétation; apporté sans excès, il constituera un tonique bien utile.

Une formule type est, par exemple, la suivante (à l'hectare) :

A l'automne :	
Ammonitrite	150 à 200 kgs
Scories	800 kgs
ou Super	600 kgs
Sulfate de Potasse ou	
Chlorure de Potass.	200 kgs

Après floraison :
Nitrate 150 kgs
Il faut évidemment avoir soin, si l'on veut fumer des arbres de plein vent, situés dans les champs ou dans les prés, d'enfouir les engrais minéraux à 40-50 cm., sinon ils profiteront seulement aux cultures de surface.

Mais il ne faut pas oublier les engrais organiques qui doivent rester à la base de toute fumure.

Certains arboriculteurs même les utilisent en exclusivité sur leurs vergers. Les guanos jouissent à ce sujet d'une faveur particulière. Les résultats obtenus sont excellents et soulignent l'intérêt d'une telle fumure organique complémentaire.

CE JOURNAL NE VOUS COUTERA RIEN...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants qui accordent une remise à nos adhérents. UNE SEULE EMPLETTTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijoux, etc.) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 15 FRANCS DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

Nos Mercuriales

Grains et Farines
Avoine: grise ou noire Bretagne, 116; bigarrée Bretagne, 111; Sarrazin: Bretagne, 146; Orges: Indigènes Côtes-du-Nord, Inc., Maroc, 104; Son: région, bonne fabrication, 101; Mais: Indo-Chine, incoté; Riz: Saigon, N° 1, 133; Paille de blé: pressée, 480; bottée, 430.

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kgs départ des lieux de production.

Pailles et Fourrages
Paris. — Marché libre. — Belles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ: Centre, Ouest, Nord; Paille de blé, 29 à 31; d'avoine, 28 à 29; d'orge ou escourgeon 30,50 à 31; Foin, France-Comté, Ain 68; Luzerne 68; Trèfle 65 à 65.

Animaux de Boucherie
Cours du 14 avril 1939
VEAUX (524). — 1^{re} qualité, le kilo vif 5,75 à 8,25, rentré à Nantes.
BOEUF (32). — Devant. — 1^{re} qualité, le 1/2 kilo net 3 à 3,50; 2^e qualité, 2,50 à 3; 3^e qualité, 2 à 2,50.
Derrière. — 1^{re} qualité, le 1/2 kilo net: 6,50 à 7,25; 2^e qualité, 6 à 6,50; 3^e qualité, 4 à 4,50.
MOUTONS (155). — 1^{re} qualité, le 1/2 kilo, 9 à 10; 2^e qualité, 8 à 9.
AGNEAUX. — 11 à 12.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 20 Avril.

Asperges, la botte, 7; betteraves, les douze, 15; carottes, le paquet, 2,50; choux-fleurs, la pièce, 3; choux-pommes, les 16, 2,50; choux verts, les 12, 4; cresson, les douze, 14; chicorée, les douze, 12; épinards, le kilo, 3; laitues, les douze, 30; navets, le paquet, 1; oignons, le kilo, 3,30; poireaux, le botte, 12; pommes de terre, le kilo, vieilles, 0,60; nouvelles, 5; radis, les douze, 3; salsifis, le paquet, 3; scorsonères, le paquet, 3.
Pommes, le kilo, 2,50

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 19 avril.

POMMES DE TERRE

Cours du Comité Interprofessionnel: les 100 kilos, départ: Roser, Ardennes, Meuse, Marne, Sarthe, Loiret, Bretagne, de 70 à 80 suivant qualité; Saucisse rouge de Bretagne tout venant de 45 à 50, grosses triées de 70 grammes de 50 à 55, de 100 grammes de 55 à 60; Loiret 85; Institut de Beauvais: Sarthe, Mayenne 35 à 38, Bretagne 38 à 40, Bligny (ceyringem): Nord 43 à 47, Oise, Somme, Aisne, 44 à 45; Loiret 52 à 55; grosses triées du Nord 55 à 60; Ronde jaune: Bretagne, Sarthe, Mayenne, 34 à 35, Alsace, Auvergne, Limousin 35 à 37.

CAROTTES

Marché ferme, Meaux 105; Saint-Omer 110 à 115.

NAVETS

Pas d'affaires.

OIGNONS

Les 100 kilos, logés, départ: Mazé 275 à 280; Verbe 280 à 300; Egypte 280 à 300 (départ Marseille).

FOUR VOS MACHINES

DE FENAISON

CONSULTEZ-NOUS AU SYNDICAT

HALLES CENTRALES

PARIS, 19 Avril. — (Cours extrêmes et cours moyens)

BEURRES. — En mottes centrifuges des Laiteries Coopératives Industrielles, le kilo: Normandie 18-23 (21), Charente, Poitou, Touraine 14-25-50 (22).

Malaxés: Normandie 14-50-19-50 (18); Bretagne 15-19 (17-50); autres provenances 16-50-20-50 (19).

Arrivages: 1.077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 3.080 mottes.

Même situation. Vente toujours difficile. Les Charentais ont subi une nouvelle perte de 0,50 à 0,80 et 1 au kilo pour toutes les autres provenances et qualités. La réserve a diminué de 263 mottes. Il a été vendu 319 mottes.

COUS. — Cours plus soutenus sur gros œufs: Picardie et Normandie 440 à 500; Bretagne 420 à 500; Poitou, Touraine, Centre 450 à 590.

Arrivages: 1.077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 2.021 colis.

VOLAILLES. — Morts. — Prix moyens: Poulet Houdan, le kilo, 30; Nantais 23-50; Gâtinais 26-50; Bresse 30; Charentais 26; Midi 25; congolés 26; Poules 18-50.

Poulets vivants: le kilo, 20; Poules et vieux coqs vivants 16.

Canards: 1077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 43.000 kilos.

Arrivages: 43.000 kilos. Réserve: de la veille: 7.400 kilos.

VIANDES. — Le kilo.
Bœuf. — Quartier derrière 11, devant 5, aloyau 17-50, train entier 11-50, globe 12-50, cuisse 11-50, peleron 7, bavette 6-50, plat de côte 5-50, collier 5, pli 4-50.

Veau. — Entier 15-50, cuisseau et caré 13-50, basse complète 11-50.

Mouton. — Agneau de lait 18, 15, gigot 20, milieu à 8 côtes 32, épaule 14, poitrine 7-50.

Porc. — Demi 14, longe 17, filet 17-50, rein 14-50, jambon 18, poitrine 12, lard 7-50.

LEGMES. — Artichauts d'Alger, le cent, 100 à 150 (125). Les cent kilos: Asperges 600 à 950 (800); Carottes de Orléans 180 à 220 (200), de Meux 100 à 140 (120); Choux-fleurs de couche 600 à 950 (840); Chicorées de Nantes 550 à 650 (600); Choux, le cent, 120 à 180 (160); Choux-Fleurs du Midi, le cent, 300 à 400 (350), de Bretagne 175 à 240 (275); Epinards 200 à 280 (240); Haricots verts d'Algérie 900 à 1.400 (1.200); Flageolets secs 500 à 600 (550); Laitues de Nantes 800 à 900 (850); Navets nouveaux de Nantes 260 à 400 (320), communs 100 à 140 (120); Oignons secs 250 à 340 (300); Oseille 200 à 400 (300); Persil 800 à 1.200 (1.000); Poireaux, les 100 bottes communs 450 à 550 (500), de Montesson 800 à 700 (600); Pois verts Algérie 250 à 400 (320), Midi 550 à 700 (600); Pommes de terre d'origine 150 à 320 (220); 430 à 400 (380); Hollande 100 à 140 (120), saucisse rouge 90 à 120 (105); Radis Paris, 3 bottes, 2,50 à 3 (2,75); Nantes, 100 bottes, 20 à 75 (50); Romains, le sac, Paris 200 à 600 (400); Topinambours 80 à 120 (100).

Offres moyennes. Vente plus calme avec baisse dans les épinards, laitues, navets de Nantes et de Bretagne.

Alger. — Sent, par contre, en hausse.

les chicorées, persil, pommes de terre du Midi et poireaux communs. Par ailleurs, les cours demeurent stationnaires ou sans changement appréciable.

FRUITS. — Les cent kilos: Bananes 460; Citrons 340; Dattes 580; Fruits séchés 500; Noix 750; Oranges Italie 630; Tunisie 750; Sanguines 650; Jaffa 550; Poires de choix 1600; Pommes de choix 900, communes 800; Tomates 600. Le kilo, Raisin serre, blanc 30. Le pièce, Ananas 30. Le plateau de Cerises de serre 12; la corbeille de Fraises d'Hyères, grosses 25, petites 55; Carpentras 16; la caisse de Fraises d'Antibes 8.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

PARIS-VAUGRARD, 19 avril. — Chevaux français: amenés 114; vendus 107; renvoi 7.

Chevaux étrangers: amenés 36; tous vendus.

Un âne amené n'a pu être vendu.

Les chevaux de boucherie ont été vendus de 800 à 4.000 fr. par tête, soit de 3 à 6,80 le kilo vif.

Au kilo net: 1^{re} qual. 9,80, 2^e qual. 7,90, 3^e qual. 6, extra 11,30.

Le renvoi a été plus facile en raison de l'extrême modicité des arrivages et des hausses importantes ont été acquises.

Cidre et Eaux-de-Vie

Pas de changement à signaler; les cours se tiennent de 10 à 11 francs le degré hecto départ Vallée d'Auge, et de 8 à 9 francs, Sarthe et Perche.

Si la température devient favorable et si les événements ne s'aggravent pas, le marché des cidres devrait s'activer.

Eaux-de-Vie de Cidre

Les affaires ont été rares. Les cours restent inchangés à 710-720 fr. l'hecto 100° départ Ouest-Normandie, livraison disponible, 725-750 fr. en livrable, suivant qualité.

Cours des Vins

Muscadet 575 à 700 fr.
Gros-Plants 325 à 375 fr.
Schistes 325 à 375 fr.
Othellos 300 à 350 fr.
Noah, selon degré 225 à 275 fr.
Vin du Midi, le degré 14,75 à 16,50

MARCHÉS RÉGIONAUX

PARIS, 19 Avril. — (Cours extrêmes et cours moyens)

BEURRES. — En mottes centrifuges des Laiteries Coopératives Industrielles, le kilo: Normandie 18-23 (21), Charente, Poitou, Touraine 14-25-50 (22).

Malaxés: Normandie 14-50-19-50 (18); Bretagne 15-19 (17-50); autres provenances 16-50-20-50 (19).

Arrivages: 1.077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 3.080 mottes.

Même situation. Vente toujours difficile. Les Charentais ont subi une nouvelle perte de 0,50 à 0,80 et 1 au kilo pour toutes les autres provenances et qualités. La réserve a diminué de 263 mottes. Il a été vendu 319 mottes.

COUS. — Cours plus soutenus sur gros œufs: Picardie et Normandie 440 à 500; Bretagne 420 à 500; Poitou, Touraine, Centre 450 à 590.

Arrivages: 1.077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 2.021 colis.

VOLAILLES. — Morts. — Prix moyens: Poulet Houdan, le kilo, 30; Nantais 23-50; Gâtinais 26-50; Bresse 30; Charentais 26; Midi 25; congolés 26; Poules 18-50.

Poulets vivants: le kilo, 20; Poules et vieux coqs vivants 16.

Canards: 1077 colis; 74.200 kilos. Réserve: 43.000 kilos.

Arrivages: 43.000 kilos. Réserve: de la veille: 7.400 kilos.

VIANDES. — Le kilo.
Bœuf. — Quartier derrière 11, devant 5, aloyau 17-50, train entier 11-50, globe 12-50, cuisse 11-50, peleron 7, bavette 6-50, plat de côte 5-50, collier 5, pli 4-50.

Veau. — Entier 15-50, cuisseau et caré 13-50, basse complète 11-50.

Mouton. — Agneau de lait 18, 15, gigot 20, milieu à 8 côtes 32, épaule 14, poitrine 7-50.

Porc. — Demi 14, longe 17, filet 17-50, rein 14-50, jambon 18, poitrine 12, lard 7-50.

LEGMES. — Artichauts d'Alger, le cent, 100 à 150 (125). Les cent kilos: Asperges 600 à 950 (800); Carottes de Orléans 180 à 220 (200), de Meux 100 à 140 (120); Choux-fleurs de couche 600 à 950 (840); Chicorées de Nantes 550 à 650 (600); Choux, le cent, 120 à 180 (160); Choux-Fleurs du Midi, le cent, 300 à 400 (350), de Bretagne 175 à 240 (275); Epinards 200 à 280 (240); Haricots verts d'Algérie 900 à 1.400 (1.200); Flageolets secs 500 à 600 (550); Laitues de Nantes 800 à 900 (850); Navets nouveaux de Nantes 260 à 400 (320), communs 100 à 140 (120); Oignons secs 250 à 340 (300); Oseille 200 à 400 (300); Persil 800 à 1.200 (1.000); Poireaux, les 100 bottes communs 450 à 550 (500), de Montesson 800 à 700 (600); Pois verts Algérie 250 à 400 (320), Midi 550 à 700 (600); Pommes de terre d'origine 150 à 320 (220); 430 à 400 (380); Hollande 100 à 140 (120), saucisse rouge 90 à 120 (105); Radis Paris, 3 bottes, 2,50 à 3 (2,75); Nantes, 100 bottes, 20 à 75 (50); Romains, le sac, Paris 200 à 600 (400); Topinambours 80 à 120 (100).

Offres moyennes. Vente plus calme avec baisse dans les épinards, laitues, navets de Nantes et de Bretagne.

Alger. — Sent, par contre, en hausse.

1.800 fr.; porcs gras, le kilo sur pied, 8,40; porcelets de 2 mois, 220 à 260; de 2 à 3 mois, 280 à 350; de 3 à 4 mois, 400 à 600 fr.

Geneston, 19 avril. — Vaches pleines ou en lait, amenées, 49, vendues 24; 1^{re} qualité, 3.000 fr.; 2^e, 2.300 fr.; 3^e, 1.000 à 1.200 fr. la pièce; bœufs de travail, amenés 24, vendus 12, de 6.300 à 7.200 fr. la paire; jeunes bœufs, taures et taureaux maigres, amenés 61, vendus 32; 1^{re} qualité, 6 fr.; 2^e, 5,50; 3^e, 4,75 à 5 fr. le kilo.

Blain, 18 avril. — Blé, 210,50 (taxe officielle); farine, 294-296; sons, 112-114 les 100 k.; avoine, 120-128; orge, 125-130; seigle, 125-130; sarrasin, 150-150; riz, 150; paille, 500-520 les 1.000 kilos; foin, 1.000-1.100 fr. les 1.000 kilos. — Beurre de laiterie, 12,50 à 13 fr. la livre; beurre ordinaire, 11 à 12 fr. la livre; œufs: taureaux, 3,90 à 4,30; génisses, 4,40 à 4,90; vaches, 6,25 à 6,75; moutons et agneaux, 5 à 7,50 le kilo; porcs gras, 8,50 à 15 fr.; porcelets (6 semaines à 2 mois), 200 à 250 fr.; couronnes, 260 à 470 fr. la pièce; — cidre, 100 à 120 fr. la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus); au détail, 0,90 à 1 fr. le litre; pommes de terres, 70 à 95 fr., suivant espèces.

Blain, 18 avril. — Blé, 210,50 (taxe officielle); farine, 294-296; sons, 112-114 les 100 k.; avoine, 120-128; orge, 125-130; seigle, 125-130; sarrasin, 150-150; riz, 150; paille, 500-520 les 1.000 kilos; foin, 1.000-1.100 fr. les 1.000 kilos. — Beurre de la